

CCE du 21/02/2017

Déclaration Intersyndicale CREUSOT

L'intersyndicale du CREUSOT (CFE-CGC - CFDT - CGT) vous interpelle aujourd'hui concernant la situation de Creusot Forge et de ce qui s'y passe depuis quelques mois.

Les engagements de la Direction, travaillés avec les élus du CE, accompagné du cabinet SECAFI, ont été présentés et actés en CE du 18 juillet 2016.

Or, nous constatons à date que les engagements pris ne sont pas respectés par la direction. Par exemple :

- Le schéma organisationnel est constitué majoritairement de managers de transition, prestataires et autres intérimaires et, de notre point de vue, laisse de côté nos salariés qui voient leurs tâches diminuées, voire supprimées alors qu'ils doivent former leurs remplaçants. Qu'allez-vous faire de ces salariés qui n'étaient pas éligibles au PDV et qui se voient poussés petit à petit hors de l'établissement ?
- Les élus n'ont toujours pas accès aux conclusions du rapport Bréchet sur l'avenir du Creusot (Forge / Aciérie) qui aurait dû nous être remis en janvier 2017.

Que dire des prospections commerciales et vision stratégique que nous présente la direction du site lors des instances et qui nous laissent plus que perplexes et sans réponse crédible à nos interrogations.

Si les élus ne comprennent pas, imaginez ce que les salariés peuvent comprendre de la stratégie déployée par la nouvelle équipe de direction ? Ils ont de sérieux doutes sur l'aptitude du site à relever les défis qui vont être les siens.

Ainsi, certains choix industriels ne sont pas expliqués, la Direction laissant penser qu'ils n'auront pas d'impact sur la chaîne de fabrication.

De plus certaines dépenses envisagées semblent disproportionnées par rapport aux bénéfices attendus. Quelques exemples :

- le déplacement d'une machine datant de 1990 (FA3) d'un atelier à un autre. Cout estimatif : 800 k€ - Cette machine a été déplacée à la fin des années 2000. Mais selon nous, il existe sur le marché des machines modernes et plus performantes qui pourraient largement mieux convenir aux marchés actuel. De plus, le planning prévu pour les démontages, transfert, remontage semble absolument irréaliste avec les besoins d'utilisation à venir de cette machine (usinage de branches, coudes volutes et TN). Enfin, ce déménagement condamne à terme l'atelier de Mécanique (qui est au Breuil) dans lequel on fait du fraisage et qui a été ré-agencé il y a quelques années pour un montant de 75000 k€ et voué à réaliser les pièces des EPR.

- l'implantation de nouveaux bureaux pour regrouper les équipes (estimatif 1M€) en abandonnant les bureaux actuels mais à quel fin ?.

Par ailleurs, nous n'avons aucune information sur la démarche commerciale menée. Toutes les consultations reçues ces derniers mois sont systématiquement déclinées au motif que toutes les ressources sont absorbées par le déploiement du plan d'amélioration.

Enfin, nos exigences internes sont telles que nous sommes incapables de relancer les fabrications.

Globalement, l'impression générale laisse penser que le site du Creusot est géré comme une PME sans se soucier de son intégration dans la vision stratégique d'AREVA NP et de ses processus. On peut se demander si ces rénovations et restructurations n'ont pas comme finalité de céder le site ?

Si vous souhaitez l'adhésion des salariés, il faut les impliquer et leur expliquer la démarche comme le montrent les résultats de l'enquête PULSE.

Ainsi, l'Intersyndicale vous demande une présentation de la stratégie globale de Creusot Forge mettant en perspective ses objectifs industriels et commerciaux incluant les investissements techniques et humains nécessaires. Son intégration à la stratégie d'AREVA NP devra également être précisée. Elle fera l'objet d'une communication adaptée à l'attention de tous les salariés du site.